

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 11 juin 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021

2021 V171 Vœu relatif au recensement des éléments de mobilier urbain et au choix des modèles installés

Le Conseil de Paris,

Considérant la réflexion relative aux transferts de compétences relatives à l'espace public aux Maires d'arrondissement et la nécessité de l'assortir de mesures concrètes ;

Considérant le rôle esthétique, hygiénique et social important joué par le mobilier urbain dans les rues de Paris ;

Considérant le cas particulier des poubelles de rue, essentielles dans la lutte contre la saleté dans les rues et pour la préservation de notre environnement ;

Considérant la compétence de la mairie de Paris de garantir le bon fonctionnement et le bon aspect de ces équipements ;

Considérant l'image de la Ville de Paris dans le monde, à laquelle contribue le mobilier urbain parisien historique comme les édicules Guimard, les fontaines Wallace ou les bancs publics ;

Considérant l'attrait pour les événements comme la vente d'objets « Paris, mon amour » de Drouot, en particulier les pièces de mobilier urbain et le mouvement des acheteurs du banc Davioud à cette même vente ;

Considérant les pièces de mobilier urbain de type « palette » qui pullulent dans les rues de Paris, dont le style évoque plutôt les encombrants à ramasser qu'un mobilier urbain esthétique et durable.

Sur proposition de Jean-Pierre LECOQ et les élus du groupe Changer Paris,

Émet le vœu :

- qu'une liste du mobilier urbain installé dans les rues tels que les poubelles publiques, les bancs ou les fontaines soit établie dans chaque arrondissement, transmise aux élus de l'arrondissement concerné, rendue publique sur le site internet de la Ville et affichée régulièrement dans les rues sous forme de carte, afin d'orienter les passants vers le bon type d'équipement ;
- qu'une large concertation soit engagée avec les Maires d'arrondissements, les conseils de quartiers et les services techniques de la Ville de Paris pour choisir ces les modèles du mobilier urbain installé dans les rues de Paris et s'assurer de la cohérence visuelle de ces installations entre elles.